39e Année - N° 3014. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 20 Août 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

PAS D'INJURES... la vérité seulement !

Votre désir de me nuire, M. Turcan, est si grand que vous vous êtes payé le luxe ridicule de dire que j'aurai pris devant les ministres le titre de "Maire de Sisteron". En présence de l'éclat de rire général qui a accueilli cette stupide assertion même chez vos amis, vous ergotez, vous vous enlizez davantage ! Il n'y a pas à dire, M. Joseph, vous manœuvrez la "gaffe' avec virtuosité ! Chacun est virtuose en son genre : vous vous-êtes spécialisé dans l'art de "gaffer". Voyez-vous où le parti pris contre quelqu'un peut le conduire !

Vous convenez donc que je n'ai jamais pris que le titre de Conseiller général de Sisteron. Merci de cet hommage à la vérité. Cela vous arrive si peu souvent....

Avec naïveté vous vous dites : « Conseiller général ! je trouve même que c'est trop pour M. Galici...» Je m'en doutais.....

Nous nous en doutions tous. Vous avez écrit un jour de vantardise que c'était à vous que mon excellent ami Emile Paret devait son titre de Maire.

Ainsi vous *faites* et *défaites* les maires de Sisteron à votre gré ? Farceur, va !

Quelle veine pour moi que vous ne puissiez en faire autant pour les Conseillers généraux sans cela j'ai comme une vague idée que je ne serais point Conseiller général à l'heure actuelle ! Quant à dire que ce rôle convient bien à ma *seigneurie*, avouez que vous allez fort ! Ce sont là des titres qu'on ne m'avait jamais donnés : vous pouvez m'en croire.

Serait-ce le souvenir du garçon tailleur du "Bourgeois Gentilhomme" qui vous aurait inspiré ? En ce cas je crois devoir vous dire que n'étant ni Bourgeois ni Gentilhomme je ne saurais me livrer à des générosités semblables à celle du héros de Molière.

En effet, au cas où vous l'auriez oublié je vous rappelle que je ne suis pas le fils d'un bourgeois, j'ai toujours travaillé et je travaille ; je vis de mon salaire, de mes articles dans diverses publications parisiennes, des répétitions que je donne. Je vis donc uniquement du produit de mon travail. Pouvez-vous en dire autant, M. Joseph Turcan ? Dès lors, la qualité de " Seigneurie " appliquée au prolétaire que je suis détonne quelque peu !

Nous ne suivons plus la même route, dites-vous ? Heureusement pour moi, car votre unique but, votre unique ambition, non pas d'aujourd'hui, mais de toujours, a été de détruire, de démolir les *gens du pays*, qui voulaient faire quelque chose, ou essayer de faire quelque chose qui soit profitable à nos régions.

« Dès l'instant que ce n'est pas moi qui suis choisi, ce ne sera pas un sisteronnais ! »

Voilà votre seule règle de conduite, le seul sentiment qui préside à vos déterminations et qui explique vos innombrables changements d'attitude.

L'intérêt de votre région vous importe peu, pourvu que votre amour-propre soit satisfait. Du reste, je n'apprends rien à personne sur ce sujet ; depuis longtemps tout le monde est fixé à cet égard.

Et vous parlez d'unir, de regrouper ! Allons donc ! Vous êtes, M. Turcan, l'antithèse même de l'union et de la concorde ; vous avez, durant votre vie, désuni tout ce que vous avez approché.

La désunion est l'essence même de votre caractère et vous ne vous plaisez que dans la discorde ! Ce sont-là jeux de princes qui ne font nullement en tout cas l'affaire de nos compatriotes qui saisiront, soyez-en certain, la première occasion pour vous renvoyer, non pas à vos chères études, (selon l'expression consacrée) mais à votre éternelle oisiveté.

EMILE GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES

Le citoyen Galici, Conseiller général de Sisteron, recevra avec plaisir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite le samedi 27, et le lundi 29 courant, jour de la foire de la Saint-Barthélemy.

Rubrique des Mutilés

Quand les pensions seront-elles payées au nouveau taux ?

C'est à partir du 19 août que les pensions sur carnet ou certificat d'inscription seront payées au nouveau taux.

Il faut comprendre qu'il s'agit de pensions dont l'échéance trimestrielle tombe à partir du 19 août inclus.

Les camarades qui ont une pension dont l'échéance tombait ou tombera avant le 19 courant ont intérêt à toucher leur coupon à la date normale, il ne leur servirait à rien d'attendre, car le trimestre échu ne serait quand même payé qu'à l'ancien taux.

A partir du 19 août inclus, le pensionné touchera immédiatement le trimestre au nouveau taux et remplira tout de suite la déclaration que lui remettra le percepteur ou le receveur des Postes. Trois mois après, le rappel lui sera versé.

Bien que ce ne soient-là que des indications officieuses, nous avons tout lieu de croire que l'instruction des Finances n'y apportera aucune modification.

COLOMB,
Président de l'Amicale des Mutilés.

M. Herriot suspend un professeur communiste

M. Herriot, ministre de l'Instruction Publique, a suspendu de ses fonctions M. Jean Pons, professeur agrégé au lycée d'Avignon.

Cet universitaire, qui appartient au parti communiste, sera déféré au Conseil d'Académie.

ÉCHOS de la semaine

Il y a une vingtaine d'années, quand, après une longue absence, on revenait à Sisteron, on était sûr de le retrouver tel qu'on l'avait laissé ; peuplé, prospère, actif, content de son sort.

Le voyage accompli dans cette disposition d'esprit était une agréable partie de plaisir qui faisait oublier les petites misères de la vie et procurait une bonne provision de courage.

Aujourd'hui, on ne se met pas en route avec un moindre enthousiasme, mais on appréhende de discerner des signes de déclin trop conformes aux sombres peintures que le public se plait à tracer du présent.

Il convient donc dans l'intérêt de la vérité, de demander au libre examen des faits, si notre ville est condamnée à décliner lentement ou si les champs de l'avenir lui restent ouverts.

Oui, il est vrai que nos villages, sous l'influence de causes bien connues, ont perdu une notable partie de leur population et que beaucoup de terres à blé sont devenues la proie du paturage ou de la forêt.

Oui, il est vrai que le chef-lieu du canton subit, par répercussion, une crise démographique et que la suppression des administrations publiques dont il était le siège lui fait un tort sensible.

Mais il est vrai aussi, heureux revers de médaille, que Sisteron, en dépit de ses blessures, possède des ressources fort agréables à énumérer et génératrices de légitimes espérances.

Aucun de ses monuments publics n'a souffert de l'usure du temps : ses tours, sa cathédrale, son acropole, sont intactes dans leur beauté légendaire et continuent à mériter l'hommage des admirations intelligentes.

La porte du Dauphiné et sa herse levée, la Gardette et ses créneaux, les vieilles murailles de la ville et celles du couvent de la Baume évoquent encore, dans leur muette éloquence, l'antiquité de ses origines et les diverses phases de son histoire.

La nature physique n'a point modifié l'aspect sous lequel elle nous apparait depuis des siècles et rien ne fait supposer que l'inscription latine gravée sur une des faces de la tour de l'horloge cessera d'être vraie.

Le Mollard, Gache, Montuery, le chœur des montagnes voisines offrent toujours à nos yeux ravis, les sombres futaies, les ravins escarpés, les sommets chauves où le paysan reconnait la marche des heures.

Au pied de notre corniche, arène du fougeux mistral, la Durance roule toujours son flot sonore, tandis que le Buech lui apporte, sans se hâter, le maigre tribut de ses eaux claires.

L'habitant, sel du terroir, n'a répudié ni le type physique ni la mentalité de ses ancêtres : à leur exemple il s'affirme laborieux, économe brave, familier, plein d'humour.

Ainsi, la nature et son pittoresque, le passé et ses œuvres d'art, l'homme et ses vertus héréditaires militent ensemble pour ce pays qu'ils ont créé, protégé, développé, fixé dans une forme traditionnelle.

N'y a-t-il pas dans cette synthèse harmonieuse plus de forces qu'il n'en faut pour triompher d'une crise, pour dissiper les vapeurs de l'esprit, pour préparer les réveils de fortune qui sont la récompense de ceux qui n'ont jamais désespéré ?

A. B.

Les TOURISTES des ALPES à BARCELONNETTE

Depuis deux ans, nos musiciens caressaient le doux espoir d'aller excursionner jusqu'à Barcelonnette par la vallée de la Durance et de l'Ubaye ; le temps toujours incertain à l'approche de l'automne ne leur avait pas permis de mettre à exécution cette belle randonnée, mais cette année, vu la stabilité du baromètre, ils songèrent à mettre à profit les journées des 14 et 15 août, la journée du 15 correspondant justement aux fêtes de Digne auxquelles ils étaient invités.

Donc, dimanche, Les Touristes des Alpes, fanion déployé, et au nombre d'une quarantaine, sous la direction de leur distingué président, M. Reynaud Albert, mettaient voiles au vent et se dirigeaient en autos-cars vers Barcelonnette, à l'aube d'une journée qui paraissait devoir être belle.

Que dire d'une excursion accomplie dans de si belles conditions à travers les sites les plus riants, où les paturages et les bois leur font un cadre merveilleux ?

Partis de Sisteron à 6 heures du matin, le grand air aidant, l'estomac creux nos musiciens font une halte à Remollon où doit avoir lieu un petit déjeuner. Les effets d'un bon petit vin local se font sentir ; la physionomie est souriante, bientôt nos musiciens seront en forme pour donner aux habitants de ce coquet village une audition de deux morceaux de musique qu'ils applaudissent à outrance. Le trajet de Remollon à Barcelonnette est sillonné de sites charmants ; à gauche, à flanc de côteaux, de belles vignes montrent leurs pampres garnis de raisins ; à droite, la Durance, des côteaux, des praieries, des montagnes. Voici Espinasse bâti sur la route, l'ile de Rousset, puis plus haut, la commune d'Ubaye assise sur la rivière qui porte son nom ; à quelques kilomètres, le Lauzet et son lac romantique. A 10 h. du matin, des baigneurs se livrent à leurs ébats dans cette belle nappe d'eau dont la surface n'est agitée que par les

© VILLE DE SISTERON

caresses d'une brise matinale et de fraîcheur alpestre ; une halte de dix minutes s'impose, il faut admirer le site fait d'eau et de verdure ; plusieurs voitures s'y sont également arrêtées, et pendant quelques minutes, les Touristes s'extasient devant ce beau panorama ; mais il faut rentrer à Barcelonnette, car là-haut, une chaleureuse réception attend nos musiciens ; c'est vers 11 h. qu'ils font leur entrée dans cette ville qui est la perle de l'Engandine française. A leur arrivée un comité d'amis, M. Vernet, maire de Barcelonnette en tête, un Sisteronnais, M. Bardonnenche, MM. Olivier, et notre confrère M. Astoin, directeur du *Journal de Barcelonnette* souhaite la bienvenue aux Touristes des Alpes. La réception, pour aussi chaleureuse qu'elle soit, ne fait pas oublier à nos musiciens qu'ils ont une délicate et pieuse mission à remplir ; au rond-point, à l'entrée de la ville, se dresse un monument, deux poilus y sont sculptés : c'est le monument élevé à la mémoire de tous les morts de la guerre de la vallée de Barcelonnette ; plus de deuxcents noms y sont inscrits en lettres d'or ; les musiciens ont compris, formés en rang, ils jouent la *Marseillaise*, et le public se découvre : le salut aux glorieux fils de ces montagnes est rendu.....

A quelques pas de là une voie large et propre conduit en ville ; sous la direction du comité des fêtes la musique fait son entrée aux accents d'un vigoureux pas redoublé ; la place Manuel est garnie d'estivants et de spectateurs autochtones qui l'accueillent par des bravos répétés : un petit concert est ensuite donné et lorsque les applaudissements cessent un bouquet est offert a M. Izard, chef de musique et à M. Reynaud, président. Un apéritif d'honneur est ensuite offert aux musiciens.

Malgré la température saturée d'électricité un magistral concert a lieu à 18 heures dont l'exécution soulève des applaudissements prolongés ; le concert terminé un public amical et sympathique s'empare des musiciens et pendant toute la soirée leur fait les honneurs de la Cité que Sisteron doit envier. En effet aucune comparaison n'est possible entre ces deux localités. Notre cœur de Sisteronnais souffre de constater qu'à Barcelonnette tout y est beau, tout y est propre, que ses villas sont splendides et que son aspect de ville saisonnière la place parmi les plus belles villes des Alpes provençales, tandis que chez nous, hélas ! c'est l'inverse ! alors que nous pourrions obtenir le même résultat si nous avions plus de volonté et de goût.

Après le souper s'ouvrait un beau bal auquel la jeunesse du pays participait et qui durait une partie de la nuit. Mais les plus belles choses ont une fin : il faut songer au départ. Le lendemain matin les Touristes des Alpes prenaient le chemin de Digne par le col St-Jean d'où ils purent admirer les sites pittoresques dans lesquels la nature semble avoir combiné un spectacle fait de villages agrestes, de cascades et de précipices impressionnants.

Ce cordial accueil dont nous avons été l'objet laissera dans nos cœurs un inaltérable souvenir. Au nom de toute la société musicale M. Albert Reynaud a tenu à adresser par lettre, à M. le Maire de Barcelonnette les remerciements de tous les musiciens auxquels nous sommes heureux de joindre les nôtres.

M.-P. L.

A VENDRE

bon Chien courant

pure race

S'adresser à M. EYSSERIC Clovis à **Ribiers (H-A).**

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Fête des Plantiers.

Cette fête n'ayant pu se célébrer en son temps par suite de la sortie de la Musique, le Comité des fêtes voulant en maintenir la tradition a décidé qu'un grand bal public aurait lieu demain dimanche sur l'emplacement habituel avec le concours de l'Orchestre du Boumas, suivi de pétarades.

Les amateurs d'anchoïades seront priés d'être exacts au rendez-vous chez Marius, à 8 heures,

Une souscription est ouverte parmi les habitants du quartier. Nous les prions de vouloir bien verser leur offrande entre les mains de M. Reynaud fils.

Avis — M. Henri Parraud, propriétaire aux Bons-Enfants, informe le public qu'il ne répond pas des dettes que peut contracter son père Jean-Baptiste.

Notariat — Nous apprenons que par décret du Président de la République M. Esmieu Jean, vient d'être nommé notaire à Sisteron en remplacement de M. Roubaud, démissionnaire en sa faveur.

Nos félicitations à M. Esmieu.

Avis — M. Pons, propriétaire à Jabron informe MM. les chasseurs que la chasse dans ses propriétés est affermée.

Avis aux Boulomanes.

La société bouliste en formation pour pratiquer le jeu de la fédération invite les amateurs de boules à se faire inscrire comme membres actifs et à venir tous les soirs au cours St-Jaume pour s'entrainer en vue d'un prochain concours.

Pour les inscriptions voir Messieurs Meyer, Izard, Put, Café Moderne.

Fêtes de Digne.

La société musicale de notre ville invitée à prêter son concours aux fêtes de Digne qui viennent d'avoir lieu, s'est rendue dans cette ville le lundi 15 août ; elle a donné un concert sur le kiosque, et a encore exécuté divers morceaux de son répertoire pendant le défilé du corso fleuri.

En toutes ces circonstances, elle a obtenu un légitime succès et de frénétiques applaudissements. Elle est rentrée à Sisteron dans la nuit après une journée bien remplie.

Musique.

Les Touristes des Alpes ont été invités à aller rehausser de leur présence la fête de Noyers sur-Jabron qui aura lieu le premier dimanche de septembre. Nous croyons savoir qu'en principe, l'invitation est acceptée ; en conséquence, MM. les musiciens sont priés de se rendre en grand nombre mardi prochain à la salle des répétitions, pour accepter définitivement l'invitation de M. le Maire de Noyers.

Avis. — Perdu Chienne loup, répondant au nom de " Maguy ", robe fauve. La ramener contre récompense au Café du Commerce, Sisteron.

Ecoutez ceci :

Tout bruit est vibration. Toute vibration est énergique. La portière qui vibre, le frein qui ferraille, l'outillage qui brinqueballe, chipent de la puissance aux roues motrices. Ce sont d'abominables musiciens qui forcent le moteur à devenir chef d'orchestre.

GARAGE BUES.

COMMUNE DE MISON

Fête Patronale de St-Roch, des 20, 21 et 22 Août 1927.

Samedi 20, à 20 h. 30 : Retraite aux Flambeaux.

Dimanche 21 à 6 h : Réveil en fanfare. A 10 h : Ouverture du Tir à la Cible, prix, un permis de chasse. A 10 h. 30 : apéritif d'honneur offert aux membres honoraires. A 15 h. 30 : Course de Bicyclettes. A 16 h : Bal à grand orchestre avec le concours du *Printania-Jazz*, de Sisteron. A 17 h. Jeux divers. Course à pied, course au sac, jeu de la cruche et de la poêle, trois sauts, etc... A 18 h. Concours de Chant doté d'un magnifique prix. A 21 h : Reprise du bal, grande farandole, bataille de confetti. A 23 h : Concours de valse, prix, une bouteille de Champagne. Continuation du tir à la cible.

Lundi 22 : Grand Concours de boules ferrées, réservé aux étrangers. 1er prix, 150 francs plus la moitié des mises 2e prix, l'autre moitié des mises. Les mises sont fixées à 10 francs par équipe de 3 joueurs. Se faire inscrire à 9 h. dans les cafés. Les parties commenceront aussitôt. A 2 h. 30 : 2me Concours de Boules ouvert à tous les joueurs. 1er prix. 50 francs et la moitié des mises fixées à 2 francs par joueur. 2me prix, 10 francs et l'autre moitié des mises. A 17 h. Reprise du Bal. Pendant toute la durée des fêtes, les jets de fusées et pétards sont interdits. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. La commission décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pour la Commission : FRANCOU.

Le Maire : CLEMENT.

On demande jeune femme de ménage pour café-restaurant. S'adresser à M. **Basciano**, pont de Barrasson, près St-Auban, par Château Arnoux.

ETAT-CIVIL

du 13 au 19 Août

NAISSANCES

MARIAGES

DÉCÈS

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Frédéric Simon Blanc, cultiv. à Sisteron et Agnès Baptistine-Eva Roumieu, s. p. à Sisteron.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Nice à Belfort par la route des Alpes et du Jura

Profitez de vos vacances pour parcourir la Route des Alpes et du Jura. Les touristes qui ont effectué cette belle randonnée en conservent le meilleur souvenir et ne cessent d'en vanter le charme.

De Nice les autocars P. L. M. conduisent en effet à Belfort en traversant les sites réputés et les grands centres d'excursions de la région : Barcelonnette, Briançon, le col du Lautaret, Grenoble, St-Pierre de Chartreuse, Aix-les-Bains, Annecy, Combloux, ils mènent vers Chamonix, Genève, Besançon.

Du Lautaret. on peut également atteindre Chamonix par le col du Galibier, St-Jean-de-Maurienne, Albertville et les gorges de l'Arly.

Confortablement installé dans un fauteuil Pullman, le voyageur monte et descend les pentes, coupe forêts et pâturages, franchit les cols couverts sur des panoramas de glaciers et de lointains passe à proximité des hauts sommets. Tout cela procure les plus belles impressions de montagne que l'on puisse rêver.

L'excursion, au surplus, demande peu de temps ; elle se fait en 8 jours en passant par Grenoble, en 6 jours en passant par le col du Galibier et les gorges de l'Arly. Des services plus rapides permettent même d'aller de Nice ou vice versa en deux jours et demi

On demande à l'Hôtel des Acacias une bonne Bons gages. S'y présenter de suite.

Avis Utile

La gêne respiratoire, l'oppression, l'essoufflement, la toux opiniâtre qui persistent aprés une bronchite ou une pleurésie disparaissent rapidement en employant la poudre Louis Legras, ce reméde incomparable qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané, les complications sont évitées et la guérison difinitive survient radidement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt compris) adressé à Louis Legras. 1, Boulevard Henri IV, Paris.

Café-restaurant épicerie belle position, à 200 m. de la grande usine de St-Auban, demande associé avec capital pour bâtir Hôtel, double commerce. Ecrire personnellement à BASCIANO, pont de Barrasson, près St-Auban par Château-Arnoux (B-A).

Avis — A l'occasion de la victoire d'ALCYON dans le Tour de France 1927, la plus dure et la plus probante et désirant donner une preuve d'intérêt aux jeunes cyclistes désireux d'acquérir une machine identique à celle que montait FRANTZ malgré la baisse du 1er Juin, une *réduction exceptionnelle de 125 francs* leur sera accordée sur un modèle *Super Tour de France* à commander avant le *1er Octobre 1927*.

S'adresser chez M CH. FÉRAUD Agent Régional.

Occasions

Vélos 100 francs ; Alcyonnette 600 francs
Motos Alcyon 2 1/2 HP 1400 francs
- 3 HP 2 vitesses 1950 francs

TEINTURERIE LYONNAISE

KOCH, successeur de **GOLLION**

— *Rue Elisée, GAP* —

DEPOT : Mme **Tourniaire**, 48, Rue Droite, SISTERON.

M. KOCH a l'honneur de vous informer que par suite d'améliorations apportées dans son matériel et v l'augmentation de son personnel, il sera à même de livrer rapidement tous les travaux que vous lui confierez.

Noir pour Dame en 24 heures.
Toutes les teintes à l'échantillon.
Nettoyage à sec perfectionné.

Mme TOURNIAIRE se charge également de tous travaux de plissage et jours à la machine.

Tous les travaux sont livrés dans la semaine. *Meilleurs prix.*

A VENDRE

aux Plantiers, **Terrain à bâtir** vignes et près.

Me **Esmieu**, notaire à Sisteron.

A CEDER **Boucherie-Charcuterie Epicerie** très bonne clientèle. Pour renseignements, s'adresser à M. F. Alphand PEYRUIS (Basses-Alpes).

Félix DUPERRON

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Etudes,
Plans,
Devis,
Métrés,
Expertises,
Bornages

Avenue Gambetta (Route de Nice)

DIGNE — Téléphone 97

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 10e — PARIS

EN VENTE PARTOUT

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me **J. TARTANSON,**
Docteur en Droit
avocat-avoué à DIGNE
et de Me **Guillaume BUÈS,**
notaire à SISTERON

VENTE
par Licitation

Immeubles sis à Volonne

Adjudication en la Mairie de Volonne le 11 Septembre 1927 à 14 heures

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil des Basses-Alpes le vingt-sept Juillet mil-neuf-cent-vingt-sept, il sera procédé le **dimanche onze septembre mil-neuf cent-vingt-sept à deux heures après-midi à Volonne,** *en la Mairie, par le ministère de* **Me Buès** *notaire à Sisteron ;*

A la requête de **Séraphin-Antoine Roux** *propriétaire demeurant à Volonne, agissant tant en son nom personnel que comme père et tuteur légal de* **Gaston-Eugène Roux** *son fils mineur, ayant Me Tartanson pour avoué ;*

En présence de **Amédée Put** *propriétaire demeurant à Volonne, subrogé tuteur dudit mineur ;*

A la vente par licitation des immeubles ci-après désignés tous situés sur le territoire de la commune de Volonne, quartier de Vançon, indivis entre ledit sieur **Roux** *et son fils mineur.*

Désignation des immeubles et mises à prix

PREMIER LOT

Labour vague et bruyère numéros 1327 à 1330 section A. du plan cadastral, d'une contenance de trente trois ares soixante centiares, confrontant au levant et au nord Roux, au midi le Vançon et au couchant Richaud.

Mise à prix : Mille francs.
ci. . . . . **1000** francs

DEUXIEME LOT

Labour, bruyère et vague, numéros 1335 p. 1336 p. 1336 p. 1337 p. 1337 p. 1337 p. section A. d'une contenance de un hectare, un are, quarante sept centiares, confrontant du couchant Richaud et des autres côtés Roux.

Mise à prix : Cinq cents francs.
ci. . . . . **500** frs.

TROISIEME LOT

Ecurie faisant partie d'un immeuble dont le surplus appartient à M. Séraphin Roux, numéros 1348, 1349, section A, confrontant de tous côtés Roux.

Mise à prix : Mille francs.
ci . . . . . **1000** francs.

QUATRIEME LOT

Labour et bruyère, numéro 1354 p, 1354 p, 1355 section A d'une superficie de quarante sept ares quatre-vingt-dix huit centiares, confrontant au levant, Autran ; au midi, le Vançon ; au couchant, Richaud et au nord, Roux.

Mise à prix : Mille francs.
ci . . . . . **1.000** francs.

CINQUIEME LOT

Labour numéro 1410, section A, d'une contenance de vingt-deux ares, quarante deux centiares, confrontant au levant, Amaudric ; au midi, le Vançon ; au couchant et au nord Roux.

Mise à prix ; Cent cinquante francs.
ci . . . . . **150** francs.

SIXIEME LOT

Labour numéros 1416 section A, d'une contenance de de quinze ares, soixante dix-huit centiares, confrontant au midi, le Vançon, et des autres côtés, Roux.

Mise à prix : Cent cinquante francs.
ci . . . . . **150** francs.

SEPTIEME LOT

Bois et vague avec source, numéros 1461 p. 1461 p. section A. d'une contenance de quarante huit ares, vingt-quatre centiares, confrontant au nord communal de Salignac et des autres côtés Roux

Mise à prix : Cent cinquante frs.
ci. . . . . **150** francs

HUITIEME LOT

Bois, numèros 1498 p. 1499 section A. d'une contenance de cinquante-neuf ares seize centiares, confrontant au midi communal de Volonne et des autres côtés Drivoy.

Mise à prix : Cent-cinquante francs
ci . . . . . **150** francs.

Pour tous renseignements s'adresser à **Me Buès** *notaire, rédocteur du cahier des charges.*

Digne, le 17 Août 1927.
J. TARTANSON.

Etude de Me Henri PAUCHON,
Notaire à Claret (B-A)

Adjudication Volontaire

Le **Dimanche onze Septembre** mille-neuf-cent-vingt-sept à **14 heures**, en la salle de la Mairie, à **Valernes**, il sera procédé par le ministère de **Me Pauchon**, notaire à **Claret** à la **Vente aux Enchères Publiques** des immeubles ci-après désignés sis sur le terroir de Valernes, et appartenant à Madame Marie **Nevière**, épouse **Carle** Gaspard, demeurant à la Saulce.

1Er Lot — **Une partie de maison**, sise dans le village, comprenant : cour, rez de-chaussée composé de deux pièces.

Mise à prix. . . . **200 francs.**

2me Lot **Une parcelle de terre** en nature de labour arrosable, sise au quartier de la "Confrérie et les Plantiers" d'une contenance de 43 ares 10 centiares.

Mise à prix. . . **1500 francs.**

3E Lot — **Une parcelle de terre** en nature de vague et labour, quartier "Les Houerts" contenance 47 ares, 10 centiares.

Mise à prix. . . **1000 francs.**

4e Lot — **Une parcelle de terre** en nature de vague et labour arrosable, quartier de la "Condamine du Moulin" d'une contenance de 48 ares, 66 centiares.

Mise à prix. . . **1500 francs.**

Pour tous renseignements, s'adrsser à **Me Pauchon**, notaire à Claret.

LIQUIDATION GENERALE

avec rabais sur toutes marchandises
à
L'HORLOGERIE-ORFEVRERIE
BIJOUTERIE BELLE
F. IMBERT, successr
53, Rue Droite - SISTERON

PUNAISES !
destruction foudroyante
par l'OXYTOUT
sans odeur
ne brûle pas, ne tache pas
Droguerie Bernard
53, Rue Droite - SISTERON

Etude de Me Guillaume **Buès**,
Notaire à SISTERON,
sucesseur de Me **Borel**

PURGE
d'hypothèques légales

Suivant acte reçu par Me Guillaume **Buès**, notaire à Sisteron, le dix-neuf mars mil-neuf-cent-vingt-sept, enregistré,

M. Augustin Eugène **Pierrisnard**, propriétaire - agriculteur, et Madame Marie Magdeleine **Sylvestre**, sans profession, son épouse autorisée, demeurant ensemble à Sisteron, faubourg La Baume.

Ont concédé à la Société des Forces Motrices de la Durance, société anonyme au capital de vingt millions de francs dont le siège social est à Lyon, rue Grolée, numéro 9 et la Direction générale, à Paris, 23, rue Balzac, moyennant le prix de sept-cent cinquante francs, payé comptant ;

Le droit d'établir, lorsque la société concessionnaire le jugera convenable, au dessus, savoir :

I. — D'une maison d'habitation, sise à Sisteron, faubourg La Baume, confrontant au levant, rocher de la Baume et communal ; au nord, Gallissian ; au couchant, Girard veuve Michel, et au midi, aire indivise entre Monsieur **Pierrisnard** et Madame Girard, susnommée, paraissant cadastrée sous le numéro 472 de la section C ;

1° D'une aire à fouler et terrain vague sur laquelle Monsieur **Pierrisnard** a des droits indivis avec Madame Girard veuve Michel sus-nommée, confrontant au levant : communal ; au nord Pierrisnard et Madame Girard, au couchant, chemin et au nord Figuière dit "Boudin" paraissant cadastrée sous les numéros 70 et 71 de la section C pour une contenance de quatre ares, quarante centiares ;

3° Et de tous les terrains vagues pouvant appartenir à Monsieur et Madame **Pierrisnard** au nord du faubourg principal de la Baume et sur le flanc de la montagne avoisinant les derniers vestiges du rempart ; lesdits terrains vagues paraissant cadastrés sous les numéros 80, 81, 82 et 337 de la section C, pour une contenance de dix-huit ares soixante centiares ;

Une ligne électrique aérienne destinée au transport à haute tension de l'énergie électrique du Poët-Saint-Auban.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au Greffe du Tribunal civil des Basses-Alpes à Digne le sept Juillet mil-neuf-cent-vingt-sept, et l'acte de dépôt dressé par le Greffiier a été signifié :

I A Monsieur le Procureur de la République prés le Tribunal civil des Basses-Alpes à Digne ;

2 Et à Madame **Sylvestre**, épouse de Monsieur **Pierrisnard**, sus-nommée.

Ainsi qu'il résulte de deux exploits de Maîtres **Autran** et **Bertrand**, huissiers près le Tribunal des Basses-Alpes, demeurant l'un à Digne et l'autre à Sisteron, des cinq et trois août courant.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

BUES.

En vente à la librairie Lieutier.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

Nombreux sont les cyclistes qui roulent sur la même machine depuis plus de

vingt ans,

car ils avaient choisi une bicyclette

Peugeot

faites comme eux

Voir les derniers modèles de cycles et motos chez l'agent :

CH. FÉRAUD
SISTERON

Vente à crédit.

Le Tue-Mouche FLY-TOX et son pulvérisateur, est en vente à la Librairie-Imprimerie LIEUTIER, Rue Droite.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles CITROËN

les

plus solides

QUELQUES PRIX

TORPEDO B. 12	18.000 francs
TORPEDO B. 14	20.700 »
Conduite Intérieure	23.100 »
Conduite intérieure gr. luxe	24.600 »

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

et les

CAMIONNETTES 1 TONNE

toutes carrossées à partir de 20.100 francs

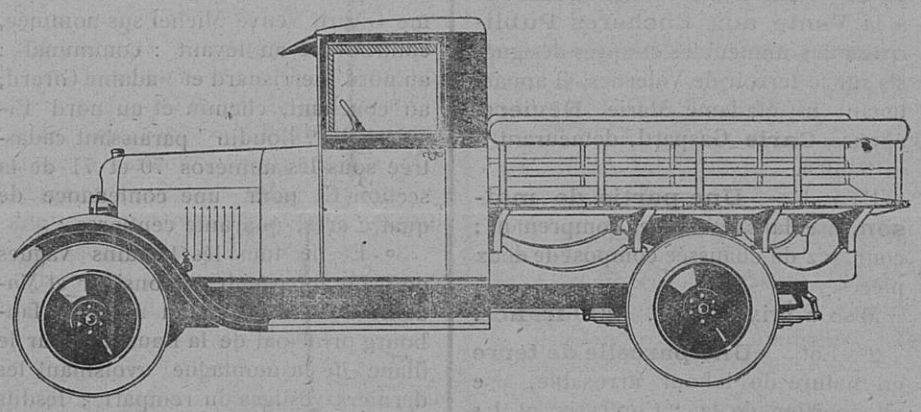

supplément pour conduite intérieure 600 francs

GRAND CHOIX DE CAROSSERIES

toutes les Citroëns sont munies de freins sur les 4 roues et les prix s'entendent avec accessoires

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

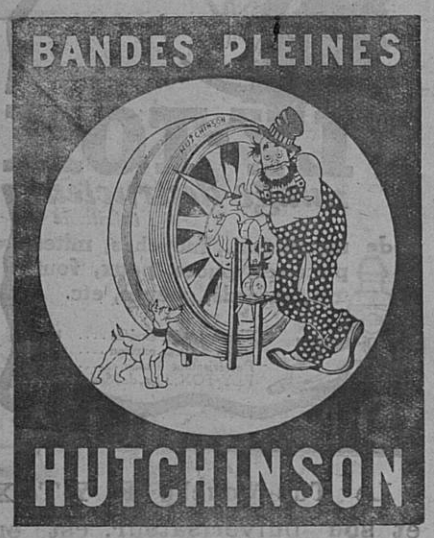

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON